

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

3



LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDOC, *curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada,*

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDOC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Rome : Discours du Souverain Pontife au Sacré-Colège, 221.—Présents offerts au Saint-Père par le Sultan, le Président de la République Française, les élèves du séminaire romain, les moines cisterciens de Lérins et les Tertiaires de Saint-François, d'Italie. Arrivée d'une ambassade de l'Empereur du Japon, 225.—Le jubilé sacerdotal de Léon XIII, 226.—Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, (suite), 229.—Itinéraire de la visite de Mgr l'Evêque de Rimouski, 232.—Arrivée de Son Em. le cardinal Tasche-reau, 233.—La Ligue du Cœur de Jésus à Rimouski, 233.—Faveurs obtenues, 234—Décès, 240.—Recommandations.

ROME

Le 2 mars marque l'anniversaire de la naissance de N. T. S. P. le Pape, en 1810, et, le 3 mars, celui de son couronnement, en 1878. A l'occasion de ce double anniversaire, le Souverain Pontife a reçu en audience solennelle les EEmes cardinaux et les RRmes prélats, dont les hommages, les vœux et les sentiments dévoués ont été

exprimés par le cardinal doyen, l'Éme Charles Sacconi. Sa Sainteté a répondu par l'important discours suivant :

“ Quoique profondément contristé par la perte toute récente d'un des membres les plus distingués du Sacré-Collège, qui, dans sa vie peu longue, mais active, a su rendre au Saint-Siège de nombreux et insignes services, et qui d'un cœur sincèrement dévoué, Nous a toujours prêté une assistance intelligente et fidèle, — cependant, Nous ne pouvons faire moins que d'accueillir avec la plus vive satisfaction les félicitations et les vœux que vous, monsieur le cardinal, vous Nous exprimez au nom de tout le Sacré-Collège, au commencement de la dixième année de Notre Pontificat. Nous les acceptons d'autant plus volontiers que vous Nous les offrez avec les assurances de dévouement à toute épreuve et de la meilleure volonté de la part de tous de continuer à Nous prêter sans cesse le concours le plus assidu dans le gouvernement de l'Église universelle qui nous est confié. Si, dès le premier jour, ce gouvernement a paru à Notre faiblesse un poids formidable auquel Nous eussions voulu Nous soustraire, il ne l'est pas moins maintenant par suite de la perversité croissante des temps, par la condition toujours très difficile qui est faite à Rome au Saint-Siège, et par les craintes d'un plus redoutable avenir, non-seulement pour l'Église, mais aussi pour la société civile.— D'autre part, cependant, Nous sommes réconforté par la pensée que la divine assistance, qui est constamment invoquée pour Nous par l'Église tout entière, ne Nous manque jamais ; et Nous sommes ranimé aussi par la confiance que Nous avons dans la puissante et surhumaine vertu dont l'Église et la Papauté sont douées par disposition divine et pour le salut du monde.

Les luttes soutenues dans le cours de longs siècles n'ont pu non seulement étouffer cette vertu, mais même empêcher qu'elle ne répandit toujours parmi les hommes sa bienfaisante influence. C'est ce qui s'est renouvelé jusqu'à présent, au milieu de perpétuelles vicissitudes ; car, bien que haïe, combattue, persécutée, l'Eglise a toujours continué sa mission pacifique, et même aujourd'hui elle s'apprête avec non moins de charité à porter en tous lieux les bienfaits inestimables de la vraie religion et de la vraie civilisation.

Profondément persuadé de cette divine vertu, Nous sommes proposé, tout d'abord, de la faire connaître de mieux en mieux et de la répandre partout plus amplement, à une époque qui l'ignore ou la méprise. Et Nous avons eu la consolation de voir Nos paroles bien accueillies, et celle plus douce encore de voir la foi se propager dans les plus lointaines contrées, prendre chaque année un développement remarquable, s'établir en plusieurs lieux et se consolider moyennant l'érection de la hiérarchie ecclésiastique.

Ah ! si les peuples et les princes, s'affranchissant des préjugés, des défiances et des haines accumulées contre l'Eglise et la Papauté par de faux politiques et par des corrupteurs de l'histoire au service des sectaires, en revenaient au contraire à reconnaître en elles le plus sûr appui de l'ordre public, le principe le plus fécond de la prospérité commune ! Oh ! alors, la société n'aurait certainement pas à déplorer tant de bouleversements, ni à trembler à tout moment dans la crainte de catastrophes, plus effroyables encore. — Que si, par un juste châtement, on devait encourir de plus graves épreuves, on ne saurait espérer de salut, comme cela s'est vu déjà à d'autres

époques, que de l'Eglise et de la Papauté ; seule l'efficacité de leur vertu pourrait réparer l'immensité des ruines.

C'est pourquoi dans une situation si incertaine et si grosse de périls, Nous avons cru ne pouvoir faire d'œuvre plus opportune ni mieux en rapport avec les fonctions dont Nous sommes revêtu, que de signaler aux peuples le port le plus sûr de tranquillité et de salut, et de les aider par tous les moyens à y entrer. C'est à cette œuvre que Nous avons consacré aussi le reste de Notre vie, certain de pourvoir de la sorte aux très graves intérêts de la religion auxquels se rattache ceux de la société civile.

En vain voudrait-on voir dans Nos actes des desseins étrangers à ce très noble but. Que si, en vertu de Notre autorité, Nous réclamons la vraie liberté, la vraie sécurité d'indépendance, cela aussi tend directement au même but, car la liberté et l'indépendance du pouvoir pontifical est destinée à en faciliter l'action bienfaisante et la mission essentiellement pacifique.— Or si l'on voulait et l'on savait enfin faire droit à Nos justes revendications, la première à en éprouver les plus grands avantages serait la nation qui a eu le sort d'être choisie pour siège de la Papauté et qui est redevable à la Papauté d'une si grande partie de ses gloires et de sa grandeur.

Telles sont les entreprises auxquelles, de par Notre ministère apostolique, Nous sentons le devoir de diriger Nos pensées. Plaise à Dieu de réaliser les vœux que vous venez de Nous adresser, monsieur le cardinal, pour l'heureuse issue de ces entreprises ! — Plaise aussi à la divine bonté de faire en sorte que l'occasion prochaine de Notre Jubilé sacerdotal, que l'amour de Nos fils s'apprête à célébrer, tourne au plus grand bien de l'Eglise, à l'accroissement de la religion, à la glorification du Pontificat romain !

Dans ces sentiments et comme gage de notre affection toute spéciale, Nous sommes heureux d'accorder la bénédiction apostolique à vous monsieur le cardinal, à tous les membres du Sacré-Collège, ainsi qu'aux évêques et aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents.

Benedictio etc.

—Le Souverain-Pontife a reçu en audience solennelle S. B. Mgr Azarian, patriarche des Arméniens catholiques, qui a présenté à Sa Sainteté une lettre autographe et un bracelet d'un grand prix envoyés par le Sultan à l'occasion du jubilé sacerdotal de Léon XIII.

—M. Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France près le Vatican, a offert au Souverain Pontife, de la part de M. le Président de la République, un magnifique vase de Sèvres et une plume d'or.

—On annonce la prochaine arrivée à Rome d'une ambassade extraordinaire de l'empire du Japon, chargée par le Mikado de remettre à Sa Sainteté Léon XIII une lettre autographe de S. M. I. en réponse à la lettre que le Souverain Pontife lui fit parvenir, en faveur des chrétiens de l'empire, par un des vicaires apostoliques du Japon. Le Mikado renouvelle dans cette lettre l'assurance que le catholicisme continuera de jouir dans son empire de la plus entière liberté d'expansion.

—Les élèves du séminaire romain ont conçu le projet d'élever dans le Vatican, avec le concours des élèves catholiques du monde entier, un monument en l'honneur du docteur angélique saint Thomas d'Aquin, à l'occasion du jubilé sacerdotal du Saint Père. Sa Sainteté a daigné approuver ce projet.

—Les moines cisterciens de Lérins préparent, en un seul volume, le *Magnificat* traduit en cent cinquante langues environ, toutes imprimées avec leurs caractères propres. Pour rendre ce travail digne de l'Immaculée Vierge Marie, digne de Léon XIII, chaque traduction du *Magnificat* sera entourée d'un encadrement en plusieurs couleurs, gravé *ad hoc* par les plus habiles artistes ; le verso de la page de chaque *Magnificat* contiendra une fleur emblématique des vertus de la Très-Sainte Vierge. La préface également illustrée à chaque page, renfermera une superbe gravure, en couleurs et or, de la Visitation, un éloge abrégé du *Magnificat* en six langues, en latin, en français, en italien, en espagnol, en anglais, en allemand ; la dédicace de l'ouvrage à Sa Sainteté, etc.

—Les Tertiaires de Saint-François, d'Italie, ont ouvert une souscription pour offrir à Sa Sainteté, le jour de ses noces d'or, une belle statue du Patriarche Séraphique.

LE JUBILÉ SACERDOTAL DE LEON XIII

Voici en quels termes S. Êm. le cardinal Parocchi, vicaire général de Sa Sainteté, s'exprime en son mandement du Carême sur l'heureux événement qui doit marquer les derniers mois de 1887 :

Un rayon de joie, nos très chers frères, vient éclairer cette année les tristesses du carême : je veux parler de l'attente du Jubilé sacerdotal de notre Pontife et Père Léon XIII. D'un bout du monde à l'autre les catholiques déploient une sainte émulation à préparer les témoignages de leur amour et de leur filiale gratitude envers l'auguste chef de la chrétienté, de telle sorte qu'en dépit

des ennemis de l'Église et du Pontificat romain, l'unité dont on s'est tant efforcé de rompre le faisceau se manifeste dans son plus bel éclat, joignant par d'étroits liens, selon l'ordre établi par Jésus-Christ, les peuples aux évêques et les évêques au Saint-Siège.

Rome, et nous ne le voyons pas sans admiration, Rome faisant écho à l'allégresse du monde, médite des solennités dignes d'elle-même et de celui qu'elle prétend honorer ; mais, nos très chers frères, nous manquerions à l'obligation de notre charge si, après nos éloges pour le travail accompli nous ne vous adressions nos avertissements pour celui qui vous sollicite encore.....

Considérez, ô Romains, qu'en outre de la dette générale, vous en avez contracté une autre qui vous est particulière ; car Léon XIII n'a pas laissé que d'accroître le patrimoine de gloire dont les siècles vous ont enrichis à l'envi. Souffrez que je vous rappelle les actes principaux de notre Pontife. Dès le début de son règne, il s'est appliqué à réformer les études, et il a établi le génie incomparable de S. Thomas comme la pierre angulaire de l'instruction philosophique et théologique. Dans les écoles qu'il a multipliées, les enfants et les jeunes gens, nourris de leçons saines et solides, apprennent tout ensemble la civilisation et la foi ; dans les séminaires dont il a augmenté le nombre, les nations étrangères, s'il peut toutefois exister des nations étrangères par rapport à la métropole du monde chrétien, entretiennent des lévites choisis, dont la piété et la pure doctrine feront un jour leur orgueil. Pour venger, à l'aide des monuments authentiques, la mémoire de ses magnanimes prédécesseurs, il a ouvert les secrets des archives pontificales ; pour perfectionner le jeune clergé dans la connaissance des lettres, il a fondé

des cours de haute littérature grecque, latine et italienne ; il a même, par un exemple nouveau, dans vos murs, institué une chaire spéciale pour l'explication du Dante. Des académies où la théologie, le droit canon et la métaphysique fleurissent avec tant de succès, il a créé les unes et profondément remanié les autres. L'étude des langues orientales, de l'assyriologie et des caractères cunéiformes a reçu une forte impulsion, et neuf ans ont suffi à Léon XIII pour accomplir une série de réformes qui eussent honoré le Pontificat le plus prolongé. La grande abside de la basilique de Latran et la salle des Candélabres rendent témoignage de sa munificence envers les arts ; quant à sa compassion pour les pauvres, elle se révèle suffisamment par les aumônes fréquentes qu'il leur prodigue, par les divers établissements de bienfaisance qu'il leur a ouverts, par la création du magnifique hôpital des cholériques qu'il a pourvu de tous les appareils de la science, de toutes les ressources de la civilisation moderne.

L'Église universelle forme néanmoins l'objet principal de ses soins. Il n'avait pas ceint la tiare, que déjà, par un heureux augure, il établissait la hiérarchie catholique en Écosse, comme il vient naguère de l'établir dans les Indes. Il a multiplié dans des proportions considérables les sièges épiscopaux et les vicariats apostoliques ; il a entretenu les jeunes espérances de l'Amérique et de l'Australie.

Le zèle de l'Église l'enflamme ; la politique ne tient pas attachés sur l'Orient des regards plus attentifs que les siens. A l'Europe près de succomber sous le poids de la civilisation tant vantée, il tient, dans la condamnation des erreurs et des sectes et dans l'affirmation de la vérité, le même langage que ses prédécesseurs les plus illustres.

Arbitre entre deux nations, il dicte des sentences de paix. Aux immenses régions de l'Afrique il députe des missionnaires ; aux Églises il rend la sécurité ; à la fille aînée de l'Église il conserve, en attendant son réveil, la charte de ses droits ; à l'Espagne il assure la concorde ; au Portugal il rappelle cette foi antique qui lui valut tant de gloire ; à l'Angleterre il continue de faciliter le retour par de sages mesures et les efforts incessants de l'apostolat.....

(L'Echo du Vatican.)

Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

DEUXIÈME PARTIE

V

PROGRES DE LA DÉVOTION

Le vœu d'une Reine. — Bulle d'Urbain VIII. — Erection de la Confrérie. — Le livre d'or. — Les grands jours. — Pèlerinage de Pont-L'abbé. — L'incendie d'Auray.

La dévotion d'Anne d'Autriche envers son auguste patronne était sincère et vraie. Elle se plut à en donner des preuves.

Déjà le nom de sainte Anne était célèbre ; le récit des apparitions, la construction de la chapelle, les miracles, tout attirait les âmes ; profondément remuée par ces merveilles, la Catholique Bretagne accourait aux pieds de sa Mère.

Ce n'était pas assez.

Il fallait que la France entière rendant hommage à la Patronne des Bretons, son sanctuaire devint un centre non-seulement pour ses enfants privilégiés, mais pour les catholiques du royaume très chrétien.

Afin d'obtenir ce résultat, la reine résolut de travailler à l'établissement d'une confrérie en l'honneur de sainte Anne.

Dès le 12 août 1638, elle écrit, à ce sujet, au général des Carmes qui résidait à Rome. Le digne religieux multiplie les démarches, aplanit les obstacles, et, le 22 septembre, il obtient l'expédition de la bulle d'érection.

Cette faveur obtenue, Anne d'Autriche adresse à l'évêque de Vannes, pour le prier d'ériger la confrérie, une lettre qui exprime admirablement sa piété pour la grande sainte dont elle porte le nom.

Elle ajoute : " Entre les prières que vous ordonnerez y estre faites, les religieux chanteront à haute voix, à l'issue de leurs vespres, les litanies de sainte Anne, pour la conservation et prospérité du roy mon Seigneur, et de ses enfants de France."

Les religieux ont disparu, mais le vœu de la reine a survécu aux révolutions : chaque dimanche, dans la basilique édifiée sur l'emplacement de l'ancienne chapelle, la voix des fidèles et des prêtres chante encore ces litanies touchantes qui disent à sainte Anne de prier pour nous.

La confrérie fut solennellement érigée dans l'église du pèlerinage, par Mgr Sébastien de Rosmadec, assisté de son grand-vicaire et de deux chanoines de son église cathédrale.

C'était le 15 février 1641. Depuis lors, l'œuvre due à la piété de la reine n'a fait que grandir. La pieuse princesse voulut s'inscrire de sa propre main sur le registre de l'association. Les noms du dauphin, depuis Louis XIV, d'Henriette, reine d'Angleterre, d'Henriette Anne, duchesse d'Orléans, et d'une foule de personnages appartenant

nant à la plus haute noblesse, s'y lisaient après celui de la souveraine:

Ce registre a disparu ; mais les archives du pèlerinage en conservent deux autres, où l'on trouve encore des noms illustres. Le premier (1815 à 1846) contient 12,954 noms, parmi lesquels ceux de la duchesse d'Angoulême et de la duchesse de Berry. Le second, ouvert en 1851, n'a été fermé qu'en 1872. Parmi les 9,800 noms qu'il renferme, plusieurs appartiennent à l'histoire. Ainsi, non loin de Napoléon III, nous trouvons Lamoricière, cet intrépide défenseur de l'Eglise, qui termina une vie héroïque par une mort digne d'un soldat chrétien.

L'élan qui poussait les fidèles aux pieds de sainte Anne s'accrut encore, lorsque Pie IX éleva la pieuse association au rang d'archiconfrérie. L'érection canonique en fut faite, dans l'église du pèlerinage, le 7 mars 1872, par Mgr l'évêque de Vannes, qui tint à honneur d'inscrire son nom en tête du nouveau registre. Depuis sept ans, plus de *vingt mille* noms sont venus s'ajouter au sien.

Comme dans les autres listes, toutes les classes de la société y sont représentées ; les noms les plus illustres s'y mêlent aux plus humbles : évêques, magistrats, ouvriers, paysans ou grands seigneurs, confondus dans ce livre d'or du pèlerinage, témoignent ainsi à sainte Anne leur piété confiante et leur filiale affection.

Parmi les signatures des vénérés prélats qui font partie de l'association, il en est une qui nous a frappé entre toutes, par son éloquence touchante : GASPARD MERMILLOD, *exsul pro Christo* (exilé pour le Christ).

L'aïeule du Christ consolera le noble exilé.

On le voit, le grain de sénévé est devenu un arbre.

magnifique; l'œuvre d'Anne d'Autriche a été bénie de Dieu.

(A suivre.)

Itinéraire de la Visite Episcopale 1887.

St Octave (Métis).....	9-10-11-12 juin.
Assomption (McNider).....	12-13-14-15-(a)
St Jérôme (Matane).....	15-16-17 (b)-18
St Luc (Tessier).....	16 (c)
Sts Sept Frères (Grosses-Roches).....	(d) 18-19
St Paul (Capucins).....	(e) 19-20
St Norbert (Cap-Chat).....	20-21-22-23
Ste Anne des Monts.....	23-24-25-26
St Martial (Rivière à la Marte).....	26-27 (f)
St Edouard (Méchin).....	(g) 28-29-30
Ste Félicité.....	(h) 30-1 juil-2-3(i)
St Ulric (Rivière Blanche).....	4-5-6-7 (j)
St ^s Damase.....	8-9-10 (k)

(a) Le 15 juin après-midi, court arrêt à St Ulric.

(b) Le 16 et le 17 matin, après la confirmation, visite du couvent, etc.

(c) Le 16 après-midi, confirmation à St Luc.

(d) Le 18 après-midi, court arrêt à Ste Félicité.

(e) Le 19 après-midi, court arrêt aux Méchins.

(f) Le 27 au soir, retour et coucher à Ste Anne.

(g) Le 28 à midi, dîner au Cap-Chat.

(h) Le 30 après-midi, court arrêt aux Grosses-Roches.

(i) Le 3 juillet au soir, retour, et le 4 au matin repos à Matane.

(j) Le 7 au soir, retour, et le 8 matin, repos à l'Assomption.

(k) Le 10 après-midi, repos à St Damase; le 11 matin, départ pour la gare.

Arrivée de Son Em. le Cardinal Taschereau.

Son Eminence le Cardinal Taschereau est arrivé à Québec, de retour de Rome, mardi, le 5 de ce mois, après un heureux voyage. Les membres du clergé et les citoyens ont reçu Son Eminence au débarcadère, où une adresse lui a été présentée par le maire de la ville, et l'ont ensuite accompagnée jusqu'à la basilique. Les rues étaient magnifiquement pavisées.

Après le chant du *Te Deum*, le Cardinal Taschereau s'est rendu au palais cardinalice, et, là, en présence d'un grand nombre de membres du clergé et des principaux citoyens, Son Eminence a proclamé la cour d'honneur que lui a accordée le Pape et les nominations suivantes : Mgr Hamel, V. G. protonotaire apostolique ; Mgr C. Légaré, V. G. protonotaire apostolique ; Mgr Méthot, prélat domestique ; Mgr J. B. Z. Bolduc, prélat domestique ; Mgr B. Pâquet, promu du grade de camérier secret à celui de prélat domestique ; Mgr C. A. Marois, camérier secret ; Mgr Henri Têtu, camérier secret ; Commandeurs de l'ordre de saint Grégoire : M. le juge J. T. Taschereau, et M. L. G. Baillargé, C. R.

La Ligue du Cœur de Jésus à Rimouski

Le dimanche des Rameaux, à la clôture de la retraite des hommes, prêchée à la cathédrale, les RR. PP. Côté et Larue, S. J., de Québec, ont établi la Ligue du Cœur de Jésus dont le but est de maintenir l'esprit chrétien dans les familles, par les hommes et de combattre le blasphème et l'intempérance.

Plusieurs centaines de paroissiens se sont enrôlés dans cette Ligue qui produit partout les plus heureux résultats. M. Abel Côté a été élu président, M. Joseph St-

Laurent, 1er vice-président, et M. Majorique Côté, 2e vice-président.

La Ligue du Cœur de Jésus a été établie aussi au Petit-Séminaire.

FAVEURS OBTENUES.

ST-EDMOND, 13 mars 1887—Après deux neuvaines en l'honneur de sainte Anne, j'ai été guéri d'un mal de côté qui me faisait beaucoup souffrir depuis deux ans. Ma femme a été guérie aussi d'une migraine et d'étourdissements après une neuvaine. J'ai obtenu une autre faveur pour laquelle j'offre à sainte Anne ma vive reconnaissance.

PAUL SIMON.

RIMOUSKI, 14 mars 1887.—Atteinte d'une maladie grave j'ai été complètement guérie dès que mon père eût commencé une neuvaine qu'il avait promis en l'honneur de sainte Anne pour ma guérison. Tous ensemble nous remercions sainte Anne de cette grande faveur.

MME FRANÇOIS GAUDREAU.

ILE VERTE, 14 mars 1887—Je viens aujourd'hui remplir envers sainte Anne un devoir bien doux, celui de la reconnaissance. Cette aimable sainte m'a obtenu une grande grâce que je sollicitais depuis longtemps. J'invite les abonnés à remercier avec moi cette grande sainte.

UNE ABONNÉE.

SAINTE-ANNE DES MONTS, 18 mars 1887—Je souffrais depuis longtemps d'une maladie de cœur et j'ai été complètement guérie après avoir invoqué sainte Anne et lui avoir promis de publier ma guérison dans le *Messenger*. Reconnaissance à sainte Anne!

MARIE POITRAS, épouse d'Elzéar Dugas.

SÉMINAIRE DE RIMOUSKI, 24 mars 1887—Depuis plusieurs années je souffrais de violents maux de tête et de poitrine à tel point que ma santé diminuait de jour en jour. Je promis à sainte Anne si je guérissais de faire publier ma guérison dans le *Messenger*. Depuis ce moment je suis parfaitement guéri : grâces soient rendues à notre bonne protectrice !
J. L. VERREAU.

ST-ULRIC, 24 mars 1884—Cet hiver une de mes parentes est tombée dangereusement malade, et beaucoup de personnes avaient des craintes sur son état. Je promis de l'abonner au *Messenger*, si sainte Anne nous tirait de l'inquiétude où nous étions. A l'instant même la malade a cessé de souffrir et une demie heure après elle rendit le dernier soupir et nous n'eûmes plus aucune crainte sur son état.
A. M.

M. J. C., de la même paroisse, nous écrit que sa fille a éprouvé un grand soulagement dans une maladie contagieuse au moment où il a promis de s'abonner au *Messenger*.

Mme Ve. P. M. remercie sainte Anne et la sainte Famille de plusieurs grâces particulières obtenues par leur intercession.

TOWNSHIP MASSÉ, 27 mars 1887—A un pèlerinage fait au sanctuaire de sainte Anne en juillet dernier, j'ai obtenu le soulagement d'une grave maladie. Amour, gloire et reconnaissance à la bonne sainte Anne !
Mme G. G.

ASSOMPTION DE MACNIDER, 27 mars 1887—Depuis plusieurs années je souffrais beaucoup. Je me recommandai à la bonne sainte Anne et fis une neuvaine en son honneur. Aussitôt je pris du mieux et je suis certain d'obtenir une parfaite guérison. Je prie tous les abonnés

de me venir en aide pour remercier cette bonne mère d'un bienfait dont je ne pas suis digne. C. O. C.

ILE VERTE, 30 mars 1887—Je dois à la bonne sainte Anne l'expression de ma vive reconnaissance pour les guérisons qu'elle m'a obtenues en plusieurs circonstances. Merci, ô bonne mère, de qui je réclame encore la puissante protection! Mme J. .P

ST-OCTAVE, MÉTIS, mars 1837—J'étais atteint depuis plus de trente ans d'une maladie incurable. Les médecins ne m'avaient procurer aucun soulagement. Voyant que les remèdes étaient inutiles, je commençai à invoquer sainte Anne, cette grande thaumaturge qui n'abandonne jamais ceux qui recourent à elle avec confiance. J'ai fait dire plusieurs messes, et j'ai reconnu que cette bonne mère abaissait ses regards sur sa servante en me soulageant de cette maladie qui me conduisait peu à peu au tombeau. Je dois déclarer que je ne suis point tout-à-fait guérie; je mets toujours ma confiance en cette grande sainte qui, je l'espère, complètera ma guérison. Gloire, amour à la bonne sainte Anne! Mme A. L.

LEEDS, MASS., mars 1887—Reconnaissance à sainte Anne pour faveur obtenue. UN ABONNÉ.

SAINT-EDMOND D'AMQUI, 1er avril 1887—J'ai obtenu un mieux sensible après plusieurs neuvaines en l'honneur de sainte Anne et trois pèlerinages à son sanctuaire. Cette amélioration s'est fait sentir jusqu'à cet hiver, où le mal a reparu parce que j'ai négligé de faire publier cette première faveur obtenue. Je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse dans l'espoir d'obtenir une guérison complète. La semaine dernière j'ai été si mal que j'ai craint de mourir. Je me suis recommandée à sainte Anne et à l'instant même j'ai été grandement soulagée. Je remercie cette

mère compatissante de cette faveur et de plusieurs autres que j'ai obtenues pour moi et pour mon mari. Dine P. D.

SAINTE-DENIS DU LAC MÉTAPÉDIAC—Une personne de cet endroit remercie sainte Anne de l'avoir soulagée dans une maladie grave.

SAINTE-MODESTE, 1er avril 1887—Depuis six ans j'avais sur le nez une dartre qui ne voulait pas guérir. Je promis à sainte Anne de faire publier cette guérison dans le *Messageur*, si elle avait lieu. J'ai fait cinq neuvaines en l'honneur de notre puissante patronne, et la dartre a disparu. Il y a trois ans j'ai été guéri du mal de dents par l'intercession de sainte Anne.

UNE ABONNÉE, M. G.

SALEM, MASS., 3 avril 1887—Affligée depuis deux ans d'un violent mal de tête qui m'empêchait parfois de travailler, sur l'avis de mon mari je fis avec ma famille une neuvaine en l'honneur de sainte Anne et je lui promis de m'abonner pour un an au *Messageur*, de faire dire une messe et de faire brûler un cierge à l'autel de sainte Anne et d'inscrire ma guérison dans le *Messageur*, si elle m'était accordée. Gloire et reconnaissance à cette bonne mère qui a exaucé nos prières ; je suis guérie.

UNE ABONNÉE.

BONHEUR, ONT., 4 avril 1887—Gravement malade, je promis à sainte Anne de faire publier ma guérison si cette puissante thaumaturge daignait me l'accorder. Aussitôt je pris du mieux et aujourd'hui je suis complètement rétablie. Amour et reconnaissance vous soient rendus, ô bonne sainte Anne ! MME CÉLESTIN MURRAY.

SAINTE-ULRIC, 4 avril 1887—Je témoigne publiquement la reconnaissance que je dois à sainte Anne qui m'a

guéri d'un mal d'yeux après une neuvaine en son honneur et la promesse de faire publier cette faveur.

H. D. LEBEL.

RIMOUSKI, 5 avril 1887—Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison d'une maladie causée par l'abus des boissons fortes. Je me recommande de nouveau à elle pour une autre grâce.

UN ABONNÉ.

BIC, 6 avril 1887—Mon enfant a été guéri par sainte Anne d'une maladie grave, après plusieurs promesses que je lui ai faites. Comme je ressentais de fortes douleurs d'une chute faite en février dernier, je me recommandai à sainte Anne, et les douleurs cessèrent. Reconnaissance à cette bienheureuse mère pour ces faveurs dont nous lui sommes redevables.

DEUX ABONNÉS.

PROVIDENCE, R. I.—1887—Daignez inscrire le fait suivant dans le *Messenger* en exécution d'une promesse faite à sainte Anne. Pendant toute une année j'ai souffert des fièvres tremblantes. Les médecins n'ont pu me guérir, et à la fin de l'année ils m'ont abandonné en me disant que j'allais mourir. Malgré mon extrême faiblesse, je me décidai alors à revenir au Canada. Pendant le trajet sur les chars je n'ai pas eu connaissance de ce qui s'est passé autour de moi ; j'étais tellement épuisé que je pensais mourir en chemin. Après trois jours de marche j'arrivai à la maison paternelle plus mort que vif. Mes parents ayant changé le traitement prescrit par le médecin, j'éprouvai un tel malaise que pendant plusieurs jours je pensais en mourir. C'est alors que sur le conseil de ma mère je fis vœu d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, de faire dire une messe et de faire brûler un cierge en l'honneur de la glorieuse mère de Marie. Aussitôt la neuvaine commencée, je devins mieux. Mais

ayant repris l'ouvrage trop vite, je rechutai. La bonne sainte Anne a daigné me rendre de nouveau la santé. Depuis quatre mois je travaille sur le chemin de fer du Lac St-Jean et je suis en parfaite santé. Je remercie donc de tout mon cœur la sainte Vierge et sainte Anne de m'avoir protégé et de m'avoir accordé la guérison d'une si grave maladie.

M. M. S. T.

DODGEVILLE MASS., 11 avril 1857—Comme je souffrais beaucoup d'un rhumatisme, je promis à sainte Anne de m'abonner au *Message* si elle daignait m'obtenir du soulagement. Cette bonne mère a agréé ma promesse, je suis bien maintenant.

DME ESTHER CHOQUETTE.

CANTON TESSIER, 14 avril 1887—Malade depuis longtemps et ne trouvant aucun remède pour me soulager je me suis adressé à sainte Anne et j'ai obtenu deux guérisons, j'ai aussi obtenu la guérison de deux de mes enfants. Reconnaisance à cette bonne mère. UNE ABONNÉE.

ST-MATTHIEU, 15 avril 1887—Un de mes enfants agé d'un an et demi, qui avait une maladie qui le faisait beaucoup souffrir depuis plusieurs jours, a été guéri après avoir prié sainte Anne avec une grande confiance et avoir promis de faire publier sa guérison. Honneur et reconnaissance à cette bonne mère pour une telle faveur.

C. P. et S. G.

Une autre personne nous écrit ce qui suit :

Permettez à une protégée de sainte Anne de vous communiquer ce que cette bonne mère a fait pour elle.

Il y a déjà huit mois que la chose a eu lieu ; mais avant de lui donner une certaine publicité, j'ai cru devoir attendre jusqu'aujourd'hui afin de m'assurer de sa réalité. Depuis deux ans je souffrais d'une grave maladie nerveuse ne recevant aucun soulagement de l'art médical. Tout en

m'efforçant de me résigner à la sainte volonté de Dieu, je ne laissais pas cependant de recourir à la bonne sainte Anne. Au commencement du mois d'août dernier, quelqu'un m'ayant conseillé d'aller à la bonne sainte Anne de Beau-pré et de faire publier ma guérison, j'acquiesçai à cette proposition et je pris de suite la résolution de commencer une neuvaine. A peine eus-je commencé mon voyage que j'éprouvai un mieux sensible. Il me sembla qu'il s'était déjà opéré quelque chose d'extraordinaire dans ma faible constitution. A mon retour, je repris le cours des mes occupations, ce que je n'avais pas fait depuis long-temps. Et ce mieux ne s'est pas démenti depuis cette époque. Heureuse et reconnaissante, je crois acquitter une dette de gratitude envers cette bonne mère et agir pour sa plus grande gloire en faisant un second voyage avec mon époux et mes enfants pour la remercier de ma guéri-
son.

MME L. T.

ST-ULRIC, 15 avril 1887 — Je remercie la bonne sainte Anne de la guérison obtenue pour ma petite fille qui souffrait du *rifite* au visage depuis sept à huit mois. Après avoir promis de faire chanter une grand-messe en son honneur, le mal a disparu insensiblement. Gloire et reconnaissance à la bonne sainte Anne !

A. Q.

DONS POUR L'HOSPICE.

M. Dieudonné Trudel, Fall-River, Mass.....	\$ 2.00
“ J. C. Le Brieu, Bonheur, Ont	5.00
“ A. Murray “ “	5.00
Dame Frs. Delisle, Manville, Rd. I	1.00
Gilbert Lindsay, Ecr., N.-D, Ile Verte.....	1.00
	<hr/>
	\$14.00

M. l'abbé J. E. Germain, curé de Saint-Jude, Saint-Hyacinthe, décédé le 17 mars 1887, était membre de la société d'une messe.

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé et ses œuvres ; 72 malades ; 11 maux d'yeux ; 17 familles affligées ; 17 curés et leurs paroissiens ; Les catéchismes en 11 paroisses ; La paix dans 4 ménages ; 39 actions de grâces ; 9 ivrognes ; 5 vieillards ; 23 voyageurs ; 36 pères et mères de famille ; 23 jeunes garçons et filles en danger de perdre la foi ; 9 entreprises importantes ; Le succès des œuvres du pèlerinage ; Les abonnés du *Messenger* ; Les bien-faiteurs de sainte Anne de la Pointe-au-Père ; toutes les personnes déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Photographies de tout l'établissement De Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

No. 1.	“	“	“	4½ x 6½	“	“	0.30
No. 2.	“	“	“	2 x 3	“	“	0.15

Les vues de l'extérieur du sanctuaire et du presbytère, sont de même grandeur que l'intérieur et ce sont les même prix. S'adres ser au Rév. Maj. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Pointe-au-Père, 22 oct. 1886.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, ils pour-

ront prendre un billet pour la station de St Anaclet qui est en même temps celle de la Pointe-au-Père, vu qu'il y a un agent permanent avec bureau de télégraphie, etc., etc.

Tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P. M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

Nous sommes heureux d'annoncer aux pèlerins et aux amis du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père que vers la fin de mai prochain, ils pourront se procurer au sanctuaire des objets de piété de toutes espèces ; aussi des Médailles à l'effigie du sanctuaire de la Pointe-au-Père. Ces objets se vendront à bas prix vu que nous importons directement de Paris.

On trouve actuellement au sanctuaire de Ste-Anne des médailles de deux modules différents à l'effigie du sanctuaire sur un côté, et sur le revers l'effigie de la statue principale du dit sanctuaire.

Grand module \$3.00 la grosse, 30cts. la douz. et 3 l'une.

Petit module \$1.50 la grosse, 15cts. la douz. et 1½ l'une.

RE

3

JUIL